

Conditions détaillées de la promotion « Rentrée du transport public » – du 16 au 22 septembre 2025

1. Lieu d'application

Cette promotion est exclusivement valable pour tout achat réalisé à l'agence commerciale Trace, du 16 au 22 septembre 2025 inclus et sur le stand Trace rue des Clefs le mercredi 17 septembre.

2. Carte Simplicités offerte

- Une carte Simplicités est offerte pour tout achat d'un titre de transport (occasionnel ou abonnement).
- Offre limitée à 100 cartes distribuées.

3. Réduction sur les abonnements

- Une remise de 20 % est accordée sur tout nouvel abonnement mensuel ou annuel souscrit pendant la période promotionnelle.

a. Abonnement annuel

- Est considéré comme « nouvel abonnement annuel » :
 - tout passage d'un abonnement mensuel à un abonnement annuel ;
 - toute nouvelle souscription sans abonnement annuel au cours des 6 derniers mois.
- Les abonnements annuels subventionnés sont exclus de cette offre.

b. Abonnement mensuel

- Est considéré comme « nouvel abonnement mensuel » :
 - toute souscription sans abonnement mensuel au cours des 6 derniers mois.
- La réduction est applicable uniquement pour 1 mois d'abonnement.

4. Cumul des offres

La remise sur abonnement et la carte Simplicités offerte sont cumulables entre elles.